

Annexe 5 : Modèle de bilan annuel d'activité

DREAL/DRIEE/DEAL (1) :				
Nom Prénom	Fonction	Lieu et date d'affectation	Habilitation (1)	Date d'habilitation
			OS VTA VTC	

Activité de l'agent au cours de l'année 20.....		
Habilitation	Nombre	Minimum requis
OS		40
VTA		10
VTC		10

Formation(s) théorique(s) suivie(s) au cours de l'année 20.....

Formation(s) théorique(s) dispensée(s) au cours de l'année 20.....

Proposition du supérieur hiérarchique
Observations :
Le.....
Fonction

Visa du chef de service chargé des activités véhicules

Avis :

- l'habilitation est maintenue
- l'habilitation devra être réexaminée avant le (délai d'un an, cf. § IV)
- la ou les formations spécifiques listées ci-dessous doivent être suivies :
 -
 -
 -

(1)

Le

Le chef de service chargé des activités véhicules

(1) Rayer les mentions inutiles.